



14ème législature

Question N° : 100276	De Mme Catherine Troallic (Socialiste, écologiste et républicain - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique >aquaculture et pêche professionnelle	Tête d'analyse >bateaux de pêche	Analyse > sécurité en mer. perspectives.
Question publiée au JO le : 01/11/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Catherine Troallic interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur les conditions de sécurité du secteur de la pêche. Les accidents, toujours trop nombreux, affectent le secteur de la pêche. Pourtant les pêcheurs français remplissent un travail indispensable pour approvisionner les Français en produits de la mer frais et de bonne qualité. À ce titre, le travail de la SNSM pour assurer la sécurité en mer est remarquable, et mérite d'être rappelé. Interpellée par la Fédération nationale des associations de pensionnés de la marine marchande, celle-ci demande que des mesures soient prises pour restreindre le gigantisme des navires de pêche qui questionne la sécurité en mer, et pour faciliter l'acquisition de navires neufs. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour améliorer les conditions de sécurité au travail des marins français.